

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ETHIQUE CONVICTIONS, Part GF (FR0013324654)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : Le Produit vise à investir, sur un horizon d'investissement minimum de trois ans, sur les marchés financiers, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, par le biais d'organismes de placement collectif (OPC) ou d'investissements directs. Il est géré selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR). Concernant les investissements directs, il tient compte des exigences de la Charte Fondamentale de la Finance Ethique Chrétienne, notamment dans ses principes du respect des droits de l'homme, de la vie et de la promotion de la paix, des droits fondamentaux du travail et des règles de bonne gouvernance, du développement du progrès social et de l'emploi ainsi que de la préservation de l'environnement. Ces principes conduisent le gérant à effectuer une analyse qualitative pouvant l'amener à exclure certains secteurs ou émetteurs en raison de comportement économique non vertueux et à en favoriser d'autres pour la raison inverse.

Caractéristiques essentielles du Produit : Le Produit investit entre 0% et 30% de son actif net en actions européennes (au sens géographique) en lignes directes ainsi qu'en actions d'Amérique du Nord, du Japon et des pays émergents via des OPC, et entre 0% et 100% de son actif net en instruments du marché monétaire et/ou en obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs des pays de l'OCDE et de notation Investment Grade (non spéculatif) ou jugée équivalente par la société de gestion. Il peut investir en obligations à haut rendement via des OPC et dans des titres de créances non cotés (dans la limite de 10% de son actif net pour chacune de ces deux classes d'actifs). Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. La notation participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses convictions en matière de sélection des titres. Le Produit peut investir également jusqu'à 25% de son actif net dans des OPC, des OPC de microfinance, des OPC solidaires et des OPC investis en obligations convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net du Produit pour chaque catégorie d'OPC). Il peut détenir jusqu'à 100% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement étrangers et jusqu'à 30% maximum de son actif net des parts et actions de FIA respectant les quatre critères de l'art. R214-13 (code monétaire et financier). Le Produit expose le résident de la zone Euro à un risque de change à hauteur de 30% maximum de l'actif net.

Stratégie ISR concernant les investissements en lignes directes : Le Produit ne bénéficie pas du label ISR. La stratégie ISR repose sur une gestion active alliant analyses financière et extra-financière. Une équipe dédiée d'analystes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) s'assure que les émetteurs des titres sélectionnés respectent des standards ESG (par exemple, exclusion des sociétés contrevenant à au moins un des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ou aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, exclusion des sociétés avec un chiffre d'affaires supérieur à 10% dans les activités controversées). Elle exclut aussi les émetteurs présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité (élimination des émetteurs ayant une note ESG de 10 sur un barème de 1 à 10). Pour les aspects éthiques, le gérant sélectionne les émetteurs d'obligations, de titres de créances et/ou d'actions au sein d'un univers préalablement filtré suivant la stratégie ISR à l'aide d'une analyse fondée sur les principes financiers éthiques chrétiens. Des exclusions supplémentaires liées à l'éthique sont effectuées (par exemple, activités liées à l'avortement et la recherche sur les cellules souches embryonnaires). Les Etats et les émetteurs d'obligations ou de titres de créances autorisant l'euthanasie seront également exclus. Une analyse financière classique (valorisation, risque...) des instruments financiers couplée à l'analyse éthique conclut le processus de sélection des émetteurs. Si les titres vifs représente plus de 10% de l'actif net du Produit, l'analyse extra-financière permet de s'assurer, d'une part, que le taux d'analyse ou de notation extra-financière est supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du Produit et, d'autre part, que le taux d'exclusion minimum est de 20% de l'univers d'investissement défini comme étant l'ensemble des émetteurs européens.

Stratégie ISR concernant les investissements en OPC :

Le gérant du Produit sélectionne les OPC internes et externes à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT en s'appuyant sur les travaux de l'équipe Investissements Responsables de BNP Paribas qui a créé une méthodologie d'évaluation objective des OPC permettant de les comparer selon leur niveau de durabilité. Cette méthodologie est présentée dans le prospectus du Produit. En dépit d'une méthodologie ISR commune aux OPC internes et externes et des mesures de vigilance prises par la société de gestion, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles de la société de gestion et celles des sociétés de gestion gérant les OPC externes sélectionnés.

Une analyse financière classique (due diligence sur les sociétés de gestion externes, processus d'investissement, performance, risque, ...) complète l'analyse extra-financière permettant au gérant d'effectuer sa sélection.

Le Produit investit au moins 90% de son actif net dans des OPC ayant le label ISR ou respectant les critères quantitatifs de la catégorie significativement engageante de la position-recommandation AMF DOC-2020-03, à savoir, par exemple (approches non exhaustives), une réduction de 20% de leur univers d'investissement ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées et un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net de l'OPC.

Principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière : Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille de la date de chaque valeur liquidative à 17 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain et sont réglés ou livrés dans les cinq jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.



Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit.

Autres informations : Le Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS

■ Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française du Produit, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 3 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. L'investissement dans différentes catégories d'actifs avec généralement une faible proportion d'actifs risqués et une part importante d'actifs moins risqués justifie la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 3 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.163,9 EUR	7.437,07 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,36%	-9,40%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.576,33 EUR	9.189,23 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,24%	-2,78%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.656,54 EUR	9.961,06 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,43%	-0,13%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.610,87 EUR	10.984,3 EUR
	Rendement annuel moyen	6,11%	3,18%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	600,11 EUR	818,24 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,05%	2,79% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,66% avant déduction des coûts et de -0,13% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,88% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	83,6 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	16,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 5 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

